



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 28 mai 2026  
Convocation du : 21 mai 2026  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

**PRESENTS :**

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Thibault CAPELLE

DE26\_100

**FINANCES**  
**SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT**  
**SUBVENTIONS INFÉRIEURES À 1 500 EUROS**

*Autorisation - Approbation*

\*\*\*

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2026.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée. Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

<b>Nature Fonction</b>	<b>Nom de l'association</b>	<b>2025 Montant perçu</b>	<b>2026 Montant proposé</b>
65748/30	<b>Associations patriotiques</b>		
	- Anciens Combattants	306 €	306 €
	<b>Comités de quartier</b>		
	- Comité d'entraide et d'animation que quartier du Bizet	1 381 €	1 381 €
	- Comité des fêtes de la Route d'Houplines	767 €	767 €
	- Comité des fêtes et d'entraide des Près du Hem	1 343 €	1 343 €
	- Comité des fêtes et d'entraide du quartier Île de Flandre	997 €	997 €
	- Comité du Rond Point / Saint Roch	1 150 €	1 150 €
65748/30	<b>Aides aux associations</b>		
	- Amicale pour le don du sang bénévole	536 €	536 €
	- Les Amis du Jumelage	1 150 €	1 150 €
	- FNACA	760 €	460 €
65748/30	<b>Associations Sportives</b>		

	- Amis Réunis Armentériois	383 €	383 €
	- Archers Réunis Saint Sébastien	767 €	767 €
	- Armentières Pétanque Club	767 €	767 €
	- Association des Petits Pêcheurs Armentériois	997 €	997 €
	- Ch'ti Pilote d'Armentières	383 €	383 €
	- Club Canoë Kayak	1 150 €	1 150 €
	- Coeurs en Marche	72 €	72 €
	- FC Colmar	0 €	1 500 €
65748/316	<b>Actions culturelles</b>		
	- Amis de la Cité de la Toile	306 €	306 €
	- Amicale Philatélique	414 €	414 €
	- Cercle Vocal de la Lys	1 000 €	1 000 €
	- Fous à Réaction*	2 000 €	1 500 €
	- Choral Armentériois	1 000 €	1 000 €
	- Groupe Bonne Nouvelle	383 €	383 €
	- Les Amis des Orgues Armentériois	536 €	536 €
65748/338	<b>Autres Activités</b>		
	- F.L.E.S.D Les Jouveignes	154 €	154 €
	- Jardins Ouvriers	292 €	292 €
65748/425	<b>Services à caractère social pour personne en situation de handicap</b>		
	- Club de Loisirs les Papillons Blancs	300 €	300 €
65748/428	<b>Autres œuvres sociales</b>		
	- Les Blouses Roses	115 €	115 €
	- Femmes Solidaires	154 €	154 €
	- Primeurs Solidaires	360 €	360 €
65748/4212	<b>Actions en faveur de la famille</b>		
	- Association des Familles	461 €	461 €
65748/61	<b>Interventions socio-économiques</b>		
	- Comité Armentériois d'Aide au Logement	767 €	767 €
	- Fédération Nationale des	342 €	342 €

Accidents du Travail et des Handicapés		
- C.F.D.T Union Locale des Retraités et Pré-retraités	614 €	614 €
- Force Ouvrière des retraités et pré-retraités privé et secteur public	500 €	500 €

Le versement de ces subventions se fera en une fois en août 2026.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les versements ci-dessus.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

N'ont pas pris part au vote :

Pour les Amis du Jumelage : Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX

Pour l'Association des Petits Pêcheurs Armentériois : Sarah FÉVRIER

Pour les Anciens Combattants : Hans LANDLER

Pour les Amis de la Cité de la Toile : Hans LANDLER

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Thibault CAPELLE**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance

**Jean-Michel MONPAYS**